

Présenté par : Michael Beaudoin

À : Comité ERRE

J'aimerais ajouter mon point de vue au débat sur la question de la réforme électorale. Je sais que l'actuel « système majoritaire uninominal à un tour » est imparfait (un parti ayant récolté moins de 50 % des voix au pays peut obtenir une majorité au Parlement). Je crois toutefois que ce système est meilleur que certaines des autres options offertes. Une répartition proportionnelle des sièges peut sembler très juste. Le problème que pose toutefois ce système est que ceux qui me représentent au Parlement n'ont pas de liens de loyauté avec moi; ils sont choisis par le parti. Ainsi, si mon député vote d'une manière qui ne me convient pas, il est inutile de me donner la peine de l'appeler pour le lui dire. En effet, celui-ci aura été choisi par le parti et non pas par moi. Même dans un système proportionnel mixte, des députés siègent sans avoir de compte à rendre à personne d'autre qu'au parti. Le vote de mon candidat perd de son importance parce que d'autres fidèles du parti votent au même moment. Je n'aime pas l'idée que des gens siègent au Parlement sans responsabilité directe à l'égard des électeurs. Chaque député devrait représenter directement des personnes, et s'il choisit de ne pas écouter ceux qu'il représente, alors ces personnes peuvent choisir de ne pas voter pour le député.

Pour ce qui est d'un système de vote par classement, je crois qu'un tel système compliquerait le vote et le dépouillement du scrutin. Il est déjà difficile de convaincre les gens d'aller voter et de veiller à ce que les votes soient comptés correctement; tout ce qui pourrait rendre la chose encore plus compliquée devrait vraiment être évité. Il faut que ce soit le plus simple possible. L'établissement d'un deuxième tour de scrutin (ou plus) ne ferait qu'étirer encore plus l'élection, ce qui devrait également être évité.

Pour rendre tout le système plus équitable, on pourrait utiliser le scrutin majoritaire uninominal à un tour pour l'une des chambres (Communes ou Sénat) et la représentation proportionnelle pour l'autre chambre. Je recommanderais de conserver le système uninominal à un tour pour les Communes et de réformer le Sénat de manière à y appliquer un système de représentation proportionnelle. Le principal problème que pose cette proposition est qu'elle exigerait une modification de la fonction du Sénat de manière à ce que les deux Chambres ne soient pas en concurrence en ce qui concerne les projets de loi. Un Sénat élu pourrait légitimement s'opposer à la Chambre des communes en votant différemment sur les projets de loi. Pour éviter cette situation, on pourrait donner au Sénat le mandat très précis d'approuver ou de rejeter (renvoyer aux Communes) les projets de loi et de formuler des recommandations. Il faudrait faire du Sénat une entité ne pouvant ni créer ni modifier de projets de loi, en faire une « chambre de mûre réflexion ». Dans l'hypothèse où le Sénat refuserait d'adopter un projet de loi et que les Communes refuseraient de le modifier, le gouverneur général pourrait être chargé de prendre une décision (prendre l'un ou l'autre des partis, dissoudre une chambre ou les deux, ou annuler le projet de loi).

Un Sénat ayant un pouvoir légitime et fonctionnant de façon optimale pourrait être chargé de proposer les candidatures pour des postes comme ceux de gouverneur général, de juges à la

Cour suprême et de dirigeants de sociétés d'État, entre autres. Ces nominations pourraient être proposées au Sénat, puis mises aux voix à la Chambre des communes. On pourrait peut-être ainsi réduire la partisanerie et la controverse qui entourent ces nominations. Ici encore, en cas de refus de collaboration entre les deux Chambres, un mécanisme pourrait être prévu (il pourrait s'agir d'une décision du gouverneur général ou d'un vote des lieutenants-gouverneurs au nom du gouverneur général).

Dans l'espoir que mes idées seront prises en compte, je vous remercie d'avoir pris le temps de lire la présente et je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Michael Beaudoin
St. John's (T.-N.-L)